

	Spécifications du produit / Spécification de produit	spécification. Non. / Spéc. Numéro : 0049 Nombre de pages / Pages : 1/ 5 Date de sortie : 01/11/2017 Révision des données / Date de révision : 01/04/2019
--	---	--

Nom du produit Nom du produit:	GLYCÉRINE DISTILLÉE 99,5% - pour l'alimentation (E422) GLYCÉRINE 99,5% (E422)
-----------------------------------	--

Fournisseur:	Ekokoza sro, Fryčovice 297, 739 45
Fournisseur:	République tchèque/ République tchèque

Popis produktu / Description du produit	
Ingrédients:	1,2,3-propantriol, glycérol
Ingrédients:	1,2,3-propantriol, glycérol
Le produit est exclusivement d'origine végétale. Le produit est exclusivement d'origine végétale.	
Le produit est fabriqué conformément aux exigences HACCP et conformément aux réglementations et directives de l'UE. Le produit est fabriqué sous HACCP et conformément aux autres règles et réglementations de l'UE.	
Le produit est fabriqué à partir de glycérine brute. Viennent ensuite son acidification, sa distillation et l'élimination de tous les polluants restants.	
Le produit est fabriqué à partir de glycérine brute. Elle est suivie d'une acidification, d'une distillation et de l'élimination de tous les polluants restants.	

Utilisation/Utilisation :	Comme matière première pour la production alimentaire. Comme matière première pour la production alimentaire.
Pays d'origine / Pays d'origine	République tchèque / République tchèque

Exigences organoleptiques / Caractéristiques organoleptiques :	
Apparence	Liquide transparent
Apparence	Liquide transparent
Cohérence	Liquide visqueux
Cohérence	Liquide visqueux
Couleur	Incolore à jaunâtre
Couleur	Incolore à légèrement jaunâtre
Goût	Doux
Goût	Doux
Parfum	Neutre
Odeur	Neutre

Paramètres physiques et chimiques			
Paramètre _	Min.	Max.	Méthode / Méthode de dégustation
Teneur en glycérol (%) La teneur en glycérol (%)	99,5% (m/m)		BS 5711 : partie 3
Densité relative à 25°C Densité relative à 25 ° C	1 257		Pharmacopée Européenne 8 <sup>ème</sup> 2.2.5

	Spécifications du produit / Spécification de produit	spécification. Non. / Spéc. Numéro : 0049 Nombre de pages / Pages : 2/ 5 Date de sortie : 01/11/2017 Révision des données / Date de révision : 01/04/2019
--	---	--

Nom du produit Nom du produit:	GLYCÉRINE DISTILLÉE 99,5% - pour l'alimentation (E422) GLYCÉRINE 99,5% (E422)
-----------------------------------	--

Rôle d'indexation	1 471	1 474	Pharmacopée Européenne 8 <sup>e</sup> 2.2.6
Indice de réfraction			
Eau (%) Eau (%)		0,4 (m/m)	Pharmacopée Européenne 8 <sup>ème</sup> 2.5.12
Cendres sulfurées (%) Cendres de sulfate (%)		0,01 (m/m)	Pharmacopée Européenne 8 <sup>ème</sup> 2.4.14
Butantriolie (%) Butantriol (%)		0,2 (m/m)	Pharmacopée Européenne 8 <sup>le</sup> 2.2.28
Test de composés d'acroléine, de glucose et d'ammoniac Test de composés d'acroléine, de glucose et d'ammoniac		d'accord	Conformément au règlement 231/2012/CE
Acides gras et esters (%) Acides gras et esters (%)		0,1 (m/m)	GC-FID
Composés chlorés/halogénés ( µg/g) Composés chlorés / halogènes (µg /g)		30	SN EN ISO 9562
3-MCPD (3-monochloropropan-1,2-diol) (mg/kg) 3-MCPD (3-monochloropropan-1,2-diol) (mg/kg)		0,1	SN EN 14573
Arzène (mg/kg) Arzénique (mg/kg)		3,0	SN EN ISO 11885
Plomb (mg/kg) Plomb (mg/kg)		2,0	SN EN ISO 11885
Mercure (mg/kg) Mercure (mg/kg)		1,0	ČSN 75 7440
Cadmium (mg/kg) Cadmium (mg/kg)		1,0	SN EN ISO 11885

Données nutritionnelles pour 100 ml / Valeur nutritionnelle pour 100 ml	
Valeur énergétique / Énergie	1715 kJ / 410 kcal
Graisses /	0g
Graisses dont acides gras saturés	0g
Glucides / dont sucres	125g
	0g
Protéines / Protéines	0g
Sel / Sel	0g

	<b>Spécifications du produit / Spécification de produit</b>	spécification. Non. / Spéc. Numéro : 0049 Nombre de pages / Pages : 3/ 5 Date de sortie : 01/11/2017 Révision des données / Date de révision : 01/04/2019
--	---	--

Nom du produit Nom du produit:	GLYCÉRINE DISTILLÉE 99,5% - pour l'alimentation (E422) GLYCÉRINE 99,5% (E422)
-----------------------------------	--

Allergènes selon CE 1169/2011 / Statut allergène selon CE 1169/2011		
	Contient/ contenir	Contamination croisée / contamination croisée
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, etc.) et leurs produits / Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, etc.) et produits à base de ces céréales	NON NON	NON NON
Crustacés et produits à base de crustacés	NON NON	NON NON
Oeufs et ovoproduits / Oeufs et produits à base d'œufs	NON NON	NON NON
Poissons et produits à base de poissons	NON NON	NON NON
Noyaux d'arachides (cacahuètes) et produits à base de ces graines	NON NON	NON NON
Soja et leurs produits / Soja et produits à base de soja	NON NON	NON NON
Lait et produits laitiers (y compris lactose)/ Lait et produits à base de lait (y compris lactose)	NON NON	NON NON
Fruits à coque et leurs produits / Noix et produits à base de fruits à coque	NON NON	NON NON
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou 10 mg/l / Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou 10 mg/l	NON NON	NON NON
Mollusques et produits à base de fruits	NON NON	NON NON
Moutarde et produits à base de moutarde	NON NON	NON NON
Céleri et ses produits / Céleri et produits à base de céleri	NON NON	NON NON
Lupin et ses produits / Lupin et produits à base de lupin	NON NON	NON NON
Graines de sésame et leurs produits / Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	NON NON	NON NON

Exigences microbiologiques / Exigences en microbiologie	
Nombre total de micro-organismes	maximum. 1000 KTJ/g
Le nombre total de micro-organismes	maximum. 1000 ufc/g
Staphylocoques à coagulase positive	maximum. 500 KTJ/g

	<b>Spécifications du produit / Spécification de produit</b>	spécification. Non. / Spéc. Numéro : 0049 Nombre de pages / Pages : 4/ 5 Date de sortie : 01/11/2017 Révision des données / Date de révision : 01/04/2019
--	---	--

Nom du produit Nom du produit:	GLYCÉRINE DISTILLÉE 99,5% - pour l'alimentation (E422) GLYCÉRINE 99,5% (E422)
-----------------------------------	--

Staphylocoques à coagulase positive	maximum. 500 ufc/g
Bactéries coliformes	maximum. 50 KTJ/g
Bactéries coliformes	maximum. 50 ufc/g
Champignons Moûle	maximum. 100 KTJ/g maximum. 100 ufc/g

Durée de conservation minimale jusqu'à conservation à 20°C / Durée de conservation à partir d'une température de stockage inférieure à 20 °C	
Citerne automatique / réservoirs de voiture	12 mois / 12 mois
Kontejner / conteneurs	12 mois / 12 mois

Stockage : Il est stocké dans des entrepôts propres, secs et couverts, protégés des rayons directs du soleil. / Conserver dans un endroit propre et sec à l'intérieur, à l'abri de la lumière directe du soleil.	
Conditions de transport : Les véhicules de transport et les emballages répondent à toutes les exigences hygiéniques des denrées alimentaires. Le transport s'effectue dans des moyens de transport couverts, propres et secs destinés uniquement au transport de denrées alimentaires, exempts d'odeurs et de parasites de stockage, séparés des substances susceptibles d'altérer la qualité de la matière première. Le type de transport et d'emballage ainsi que le marquage de l'emballage sont déterminés sur la base d'un accord entre le fournisseur et le client. / Les véhicules de transport et les emballages répondent à toutes les exigences hygiéniques des denrées alimentaires. Le transport s'effectue dans des engins de transport propres et secs destinés à être utilisés uniquement pour le transport de denrées alimentaires, exempts d'odeurs et de parasites de stockage à l'écart de substances pouvant interférer avec la qualité des matières premières. Le mode de transport ainsi que l'emballage et le marquage des colis seront déterminés sur la base de l'accord entre le fournisseur et le client.	
La matière première est conditionnée dans des récipients adaptés au contact direct avec les aliments/ La matière première est conditionnée dans des récipients adaptés au contact direct avec les aliments	
IBC 1000L UN comptoir/ conteneur UN	Conteneur intérieur réalisé par soufflage en PE de haut poids moléculaire, résistant aux fissures, sécurisé IBC 1 000 litres de auto-vidange. L'enveloppe extérieure est une structure en treillis galvanisé solide. Volume 1000 litres. Poids de l'emballage vide 65 kg./  bol intérieur fabriqué en méthode de moulage par soufflage PE à haut poids moléculaire, résistant à la fissuration, assure une vidange automatique. L'emballage extérieur est une structure en treillis galvanisé solide. Le volume de 1 000 litres. Poids à vide 65 kg.
Conteneur IBC 640 LUN / Conteneur IBC 640 LUN	Récipient intérieur naturel, matériau HDPE. L'enveloppe extérieure est une structure en treillis galvanisé solide. Volume 640 litres. Poids de l'emballage vide 50 kg./  Bol intérieur naturel, matériau HDPE. L'emballage extérieur - structure solide en treillis galvanisé. Le volume de 640l. Poids à vide 50 kg.
Parfumé (réservoir de voiture) / Vrac (réservoir de voiture)	

	<b>Spécifications du produit / Spécification de produit</b>	spécification. Non. / Spéc. Numéro : 0049 Nombre de pages / Pages : 5/ 5 Date de sortie : 01/11/2017 Révision des données / Date de révision : 01/04/2019
--	---	--

Nom du produit Nom du produit:	GLYCÉRINE DISTILLÉE 99,5% - pour l'alimentation (E422) GLYCÉRINE 99,5% (E422)
-----------------------------------	--

Autres informations / Autres informations	
Point d'éclair : Hygiène :	199 °C
<p>La production, la transformation, le stockage et le transport des matières premières sont conformes aux exigences du Codex Alimentarius et aux exigences des lignes directrices internationales recommandées sur les principes et exigences de base en matière d'hygiène alimentaire./ La production, la transformation, le stockage et le transport des matières premières sont conformes aux exigences du Codex Alimentarius et aux exigences des lignes directrices internationales recommandées sur les principes et exigences fondamentaux en matière d'hygiène alimentaire.</p> <p>La matière première ne contient aucun type de parasites, tels que des insectes, des larves ou des œufs, des rongeurs et leurs excréments./ La matière première ne contient aucun type de parasites, tels que des insectes, des larves ou des œufs, des rongeurs et leurs excréments.</p> <p>La matière première ne contient aucune substance toxique ou nocive en quantité susceptible de constituer une menace pour la santé humaine. / La matière première ne contient aucune substance toxique ou nocive en quantité qui constituerait un danger pour la santé humaine.</p> <p>Les matières premières répondent aux exigences relatives aux limites maximales de résidus de pesticides (et de médicaments vétérinaires) conformément aux dispositions et limites pertinentes spécifiées dans la législation tchèque et européenne en vigueur. / Les matières premières sont conformes aux exigences relatives aux niveaux maximaux de résidus de pesticides (et de médicaments vétérinaires) conformément aux dispositions et limites pertinentes fixées dans la législation tchèque et européenne en vigueur.</p> <p>Modification génétique : Le fournisseur confirme en outre que la matière première n'est pas génétiquement modifiée et qu'elle n'est pas non plus fabriquée à partir d'ingrédients génétiquement modifiés. La matière première répond aux exigences « sans étiquette » selon les règlements (CE) n° 1829/2003 et n° 1830/2003./</p> <p>Le fournisseur reconnaît en outre que la matière première n'est pas génétiquement modifiée et qu'elle n'est pas non plus fabriquée à partir d'ingrédients génétiquement modifiés. La matière première répond aux exigences de « non-étiquetage » selon les règlements (CE) n° 1829/2003 et 1830/2003.</p> <p>Irradiation des matières premières / L'irradiation des matières premières :</p> <p>Le fournisseur confirme en outre que la matière première n'est pas traitée par rayonnement (UV, ionisation). / Le fournisseur confirme en outre que la matière première n'est pas traitée par rayonnement (UV, ionisation).</p>	